Tarifs des traversées

TARIFS INDICATIFS EN DATE DU 1ER AVRIL 2023

NOUVEAU ! Boutique en ligne pour pré-paiement et recharge

Blaye ◄► Lamarque

Tarifs grand public	Du 1er avril au 31 octobre		Tarif réduit du 1er novembre au 31 mars		Toute l'année	
	Billet	Abonnement mensuel *	Billet	Abonnement mensuel *	Abonnement annuel*	Carte 10 passages *
Carte à puce rechargeable		1 €		1 €	1 €	1 €
Passager						
Adulte	4,50 €	40 €	2 €	35 €	350 €	20 €
13-25 ans	2 €	18 €	1,30 €	15 €	140 €	13 €
4-12 ans	1,60 €	15 €	1 €	12 €	120 €	10 €
Tarif social	0,50 €		0,50 €			
Enfant moins de 4 ans, ou Accompagnateur passager handicapé	Gratuit		Gratuit			
Véhicule > Tarifs additionnés aux tarifs passagers						
Vélo, Cheval **	Gratuit		Gratuit			
Moto, quad, voiture sans permis	14 €		6 €			60 €
Voiture, fourgon <3,5 t	25 €	100 €	11 €	70 €	840 €	100 €
Camping car <3,5 t	30 €		20 €			190 €
Remorque, caravane <3,5 t	17 €		10 €			

Tarifs professionnels	Tarif réduit toute l'année	
	Billet	Carte 10 passages *
Carte à puce rechargeable		1 €
Passager		
Adulte	2 €	20 €
13-25 ans	1,30 €	13 €
4-12 ans	1 €	10 €
Véhicule > Tarifs additionnés aux tarifs passagers		
Voiture, fourgon < 3,5 t	11 €	100 €
Autocar <3,5 t	40 €	320 €
Poids lourd 2 essieux H > 3 m ou L > 6 m de moins de 3,5 t	56 €	448 €
Tracteur agricole < 3,5 t	40 €	320 €
Tracteur viticole < 3,5 t	30 €	240 €
Colis jusqu'à 25 kg	12 €	

Véhicules de plus de 3,5 t interdits pour raison de sécurité.
*Abonnements et carte 10 passages à présenter en caisse. Carte 10 passages valide 1 an. L'abonnement s'obtient sur demande écrite. Il n'est pas vendu en caisse et prend quelques jours de traitement. Formulaire à télécharger sur gironde.fr/bacs.
**Contact quelques jours avant impératif avec le service des transports maritimes pour convenir de l'organisation.

L'ensemble des tarifs et conditions de vente est consultable sur **gironde.fr/bacs**

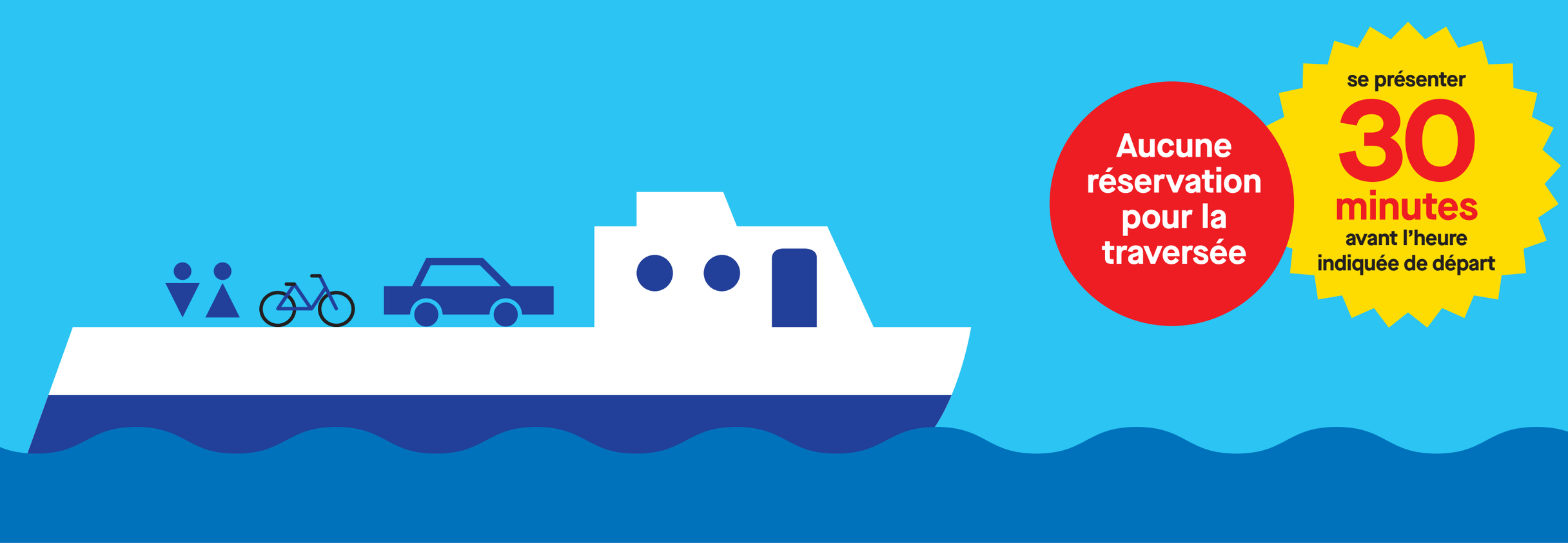

Département de la Gironde - DirCom - CID - Imprim'vert® mars 2024

Retrouvez toutes les informations à jour sur
gironde.fr/bacs

Gironde
LE DÉPARTEMENT